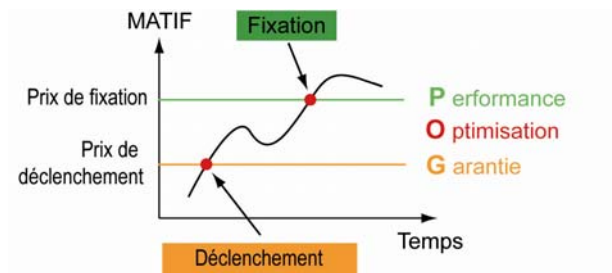


Lire les tableaux de cotations



Il convient tout d'abord, de maîtriser le vocabulaire employé dans les tableaux de cotations accessibles dans la barre des menus. Ces tableaux sont très importants puisqu'ils vous informent de tous éléments indispensables à la prise de décision de l'engagement d'un contrat POG.

PRIX DU POG BLE A LA HAUSSE

MAI 2010

Prix de déclenchement : 153.25 €/T

Prix de fixation : 151.25 €/T

(d'où Settle = 152.25 €/T)

Offre	Prime à la hausse (€/Tonne)	Gain
Intégral Tempo 09/04/10	20.50	Gain total 100 %
Extrême Tempo 09/04/10	16.50	Grain franchisé 15.00 €/T
Clic 30	11.75	Gain plafonné à 30 €/T
Clic 50	14.50	Gain plafonné à 50 €/T

Marchandise : POG Blé à la hausse

Echéance : Mai 2010

La prime :

La prime est le coût de l'option que l'agriculteur souhaite souscrire. Cette valeur change en fonction de l'option et de son échéance. En effet, plus l'échéance est proche, moins la prime est élevée. Ces valeurs sont actualisées hebdomadairement (tous les jeudis) et lors d'événements imprévisibles dus à la volatilité des cours.

L'offre :

L'offre correspond aux différentes options qu'il est possible de souscrire pour cette marchandise et cette échéance.

Le prix de déclenchement :

Le prix de déclenchement correspond au cours de clôture du marché de référence du soir du déclenchement (settle) +/- 1 €/T en fonction du type de contrat POG souscrit.

Le prix de fixation :

Le prix de fixation correspond au cours de clôture du marché de référence du soir de la fixation (settle) +/- 1 €/T en fonction du type de contrat POG souscrit. Rappelons qu'un contrat POG pourra être fixé soit automatiquement dans le cas du POG Clic, soit selon l'opinion de l'agriculteur dans le cas du POG Intégral et POG Extrême. Cependant, ces deux derniers contrats POG (Intégral et Extrême) seront fixés automatiquement à l'échéance si l'agriculteur n'a pas intervenu plus tôt.